



1, rue Bretonneau 75020 Paris  
Tél : 06 44 66 99 66

## REGLEMENT INTERIEUR ANNEE 2018 - 2019

### 1 - MODALITES D'INSCRIPTION

#### 1.1 Inscriptions

Les inscriptions se déroulent toute l'année en fonction des places disponibles.

Pour les cours adultes, l'âge minimum requis est de 18 ans. Pour les mineurs, une autorisation parentale sera exigée.

Pour les cours enfants, l'âge minimum requis est de 7 ans. Après accord de LIZART, une dérogation exceptionnelle signée des parents pourra être délivrée pour des enfants de moins de 7 ans.

#### 2.2 Cours d'essai

Avant toute inscription définitive, il est possible au futur élève de suivre un cours d'essai gratuit à tout moment de l'année.

L'inscription au cours d'essai sera validée dès réception de la fiche d'inscription accompagnée du règlement intérieur et du chèque de réservation.

Ce cours d'essai n'engage en aucun cas le futur élève à s'inscrire définitivement pour l'année.

L'inscription définitive sera validée par l'élève lui-même à l'issue du cours d'essai, verbalement au professeur, par SMS au 07 64 07 34 64 ou par mail à [compagnielizart@gmail.com](mailto:compagnielizart@gmail.com).

La présence de l'élève à un deuxième cours valide définitivement son inscription.

#### 3.1 Indivisibilité

Chaque inscription se fait de façon ferme et définitive et ce, pour toute la durée de l'engagement.

Aucun remboursement des cours ne peut être effectué à l'élève en cas d'absence, de désistement, d'abandon, de démission ou de quelque autre raison l'ayant amené à ne plus suivre les cours.

### 2 - ENGAGEMENT DE L'ELEVE

L'élève s'engage à respecter le présent règlement intérieur ainsi que le règlement intérieur des salles de répétitions accueillant les cours.

LIZART se réserve le droit d'exclure définitivement tout élève dont le comportement nuirait manifestement à la progression de son groupe ou à la bonne ambiance des cours.

#### 2.1 Assiduité

L'élève s'engage à être assidu au cours.

Toute absence doit être préalablement annoncée au professeur ou à LIZART (rubrique contact sur le site : [www.cours-de-theatre-a-paris.fr](http://www.cours-de-theatre-a-paris.fr)).

#### 2.2 Assurance

L'élève s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile couvrant son activité tant lors du suivi des cours que lors des divers manifestations organisées par LIZART (exemple : spectacle de fin d'année...).

### 3 - TARIFS

#### 3.1 Frais d'inscription

Les frais d'inscription et de dossier sont de 40 € (quarante euros).

Ils sont dus au titre de l'année de cours suivis et ce quelque soit le moment de l'inscription.

### **3.2 Durée de l'engagement**

L'élève s'engage pour l'année scolaire.

### **3.3 Délai de rétractation**

L'élève dispose du délai légal de rétractation de 7 jours, après validation de son inscription définitive.

### **3.4 Abandon**

Toute absence de l'élève, non justifiée, de plus de 3 séances consécutives est considérée comme abandon.

La place de l'élève sera considérée par LIZART comme vacante.

LIZART s'autorise à encaisser la totalité des chèques en cas d'abandon ou de désistement de l'élève en cours d'année.

### **3.5 Tarifs des cours**

Chaque année commencée est due dans son intégralité.

Cours adultes

Le tarif pour l'année est de 620 € (six cent vingt euros) pour les cours initiations, débutants et intermédiaires.

Le tarif pour l'année est de 710 € (sept cent dix euros) pour les cours avancés et perfectionnement.

le tarif pour l'année est de 840€(huit cent quarante euros) pour le cours troupe.

Cours enfants

Le tarif pour l'année est de 320 € (trois cent vingt euros).

Si les inscriptions se font en cours d'année, le tarif peut-être dégressif. Il est appliqué et décidé uniquement par LIZART.

## **4 - PAIEMENT**

Le paiement du tarif correspondant peut se faire comptant lors de la remise de la fiche d'inscription, en espèces ou par chèque.

Il peut également se faire en trois fois sans frais, en trois mensualités. Pour les élèves souhaitant bénéficier de facilités de paiements, la totalité des chèques doit être remise dès l'inscription.

Les chèques sont adressés à LizArt 1, rue Bretonneau 75020 Paris à l'ordre de LIZART.

## **5 - DEROULEMENT DES COURS**

Les cours seront dispensés une fois par semaine sous forme d'une séance de deux heures du 18 septembre 2017 au 18 juin 2018 (pour les cours du lundi), 19 juin (mardi), 6 juin (mercredi), 7 juin(jeudi) et 9 juin (samedi), excepté pendant les périodes de vacances scolaires. Le spectacle de fin d'année aura lieu en juin 2018.

Les horaires, dates et lieux des cours, sont disponibles sur le site :

[www.cours-de-theatre-a-paris.fr](http://www.cours-de-theatre-a-paris.fr).

Une fois l'élève affecté à un cours et à un professeur, ce dernier ne peut en changer.

Toutefois LIZART se réserve le droit de changer unilatéralement les lieux des cours, les professeurs ou leurs affectations à un cours sans que cela ne perturbe le bon déroulement de l'enseignement suivi.

L'élève peut être amené à être filmé ou pris en photo dans le cadre de ses activités au sein de l'école.

Ceux qui ne souhaiteraient pas apparaître sur ces films et photos doivent en informer la direction.

Dans le cas où un cours ne pourrait être maintenu du fait d'un nombre insuffisant de participants,

LIZART remboursera la totalité des sommes versées aux participants déjà inscrits.

En aucun cas, cette annulation de cours ne pourrait faire l'objet d'un dédommagement.